

Mulhouse

24 mars 2006

12h25



BORDEAUX: PLUSIEURS PERSONNES IRRADIÉES DANS UN LABO UNIVERSITAIRE



Et aussi

manipulation d'alcool, pour désinfecter des outils en les passant à la flamme, le filtre d'une hotte d'aspiration a pris feu.

COLMAR

Départ de feu à l'Inra : 40 000 euros de dégâts



La soixantaine de personnes présentes à ce moment dans l'Institut ont été évacuées.

Photo L'Alsace/Armelle Bohn

Voire

Transport de virus : l'Institut Pasteur au coeur d'une enquête judiciaire

Des échantillons biologiques contenant des virus ont été transportés par avion de ligne entre deux Instituts Pasteur, en octobre 2015. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances précises de ces faits, qui se sont produits à l'insu des autorités sanitaires.



L'Institut Pasteur fait l'objet d'une enquête judiciaire sur les conditions dans lesquelles des échantillons potentiellement à risque, en provenance de Corée du Sud, sont arrivés en octobre 2015 dans ses locaux, révèle *Le Parisien* dans son édition du 8 mars.

Ces échantillons avaient été acheminés de façon non réglementaire par un scientifique de l'Institut Pasteur de Corée, par simple transport aérien et sans déclaration préalable aux services sanitaires. Suite à un article publié le 5 octobre 2016 dans la presse coréenne, soit presque un an après les faits, l'Institut Pasteur de Paris avait confirmé dans un communiqué qu'"un dépôt d'échantillons biologiques, sans information préalable à ce dépôt, [avait] bien eu lieu dans une unité de recherche le vendredi 16 octobre 2015".

Le Parisien rapporte que "le virus, soigneusement rangé dans une petite boîte bleue de produit cosmétique, est resté ensuite sur l'étagère du bureau d'un chercheur de l'Institut sans aucune précaution sanitaire, du 16 au 23 octobre. Tout ceci en dépit des règles nationales strictes du Code de la santé publique ou internationales."

Cet incident avait "conduit le parquet de Paris à ouvrir une enquête préliminaire le 19 décembre 2016", rappelle le quotidien.

Risques au CNRS

Les principaux risques au CNRS

- ❖ Ambiance
- ❖ Bruit
- ❖ Chutes
- ❖ Équipements sous pression
- ❖ Équipements de travail
Machines
- ❖ Expérimentation animale
- ❖ Incendie – Explosion - ATEX
- ❖ Laser
- ❖ Gaz comprimés
Liquides cryogéniques
- ❖ Manutention manuelle
- ❖ Manutention mécanique
- ❖ Mission
- ❖ Plongée
- ❖ Champs électromagnétiques
- ❖ Rayonnements ionisants
- ❖ Rayonnements non ionisants
- ❖ Risque électrique
- ❖ Risques biologiques
- ❖ Risques chimiques
- ❖ Risques psychosociaux
- ❖ Travail sur écrans
- ❖ Travail isolé
- ❖ etc.

Les activités sensibles

- ❖ Précurseurs chimiques de stupéfiants
- ❖ Sources radioactives
- ❖ Matières nucléaires
- ❖ OGM
- ❖ Virus, Bactéries, Toxines
- ❖ Animaux
- ❖ Produits Toxiques, inflammables
- ❖ Manipulation d'éléments du corps humain
- ❖ ...

Organisation de la prévention au CNRS

Cadre législatif

Code du travail – Instructions CNRS

→ Éviter que la santé des travailleurs ne soit altérée, de par leur activité professionnelle

- ❖ Décret n°82-453 du 28 mai 1982 – modifié juin 2011
relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique
- ❖ Code du travail + codes associés à notre activité (Code de la sécurité sociale, Code de la construction et de l'habitation, Code de la santé publique, Code de l'environnement...)
- ❖ Instruction relative à la santé sécurité au CNRS

Organisation de la prévention au cnrs

NIVEAU	NATIONAL		RÉGIONAL	LOCAL
Autorité	Président ¹		Délégué régional	Directeur d'unité
Conseil en prévention	Pôle SST ²	• Coordonnateur national de prévention et de sécurité • Chargés de mission pour des risques spécifiques	Ingénieur régional de prévention et sécurité	• Assistant de prévention • Personnes compétentes pour un risque particulier
Médecine de prévention		Médecin coordonnateur national de médecine de prévention	• Médecin animateur régional • Médecins du travail	
Contrôle	Inspecteur santé et sécurité au travail			
Instance de concertation	CSA F3SCT		F4SCT	CLHSCT ou Conseil de laboratoire

¹ Appuyé par le DGD-R

² Pôle Santé et Sécurité au Travail

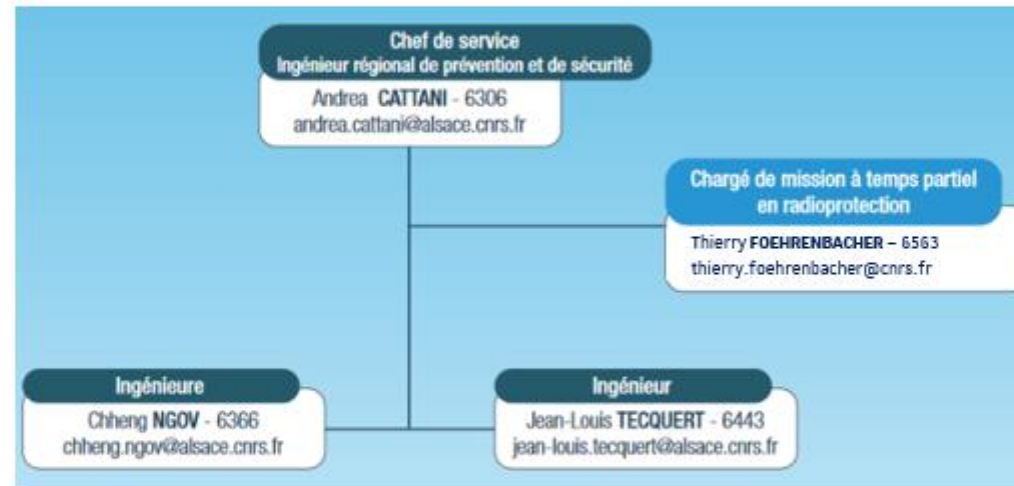
Le service prévention sécurité de la délégation Alsace

- **Travail de terrain :**
 - Visites de sécurité,
 - Formation,
 - Intégration de la prévention dans les projets immobiliers, conformité de locaux
 - Essor de nouvelles technologies en prévention
 - Conseils à la demande
- **Travail sur les structures :**
 - Formation spécialisée de service en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail,
 - Réseau des assistantes et assistants de prévention
 - Gestion de crise
 - Outils pour les unités (procédures, logiciels...)
- **Actions nationales et partenariat avec les universités partenaires**

Le service prévention sécurité de la délégation Alsace



Andrea CATTANI - 6306



Thierry FOEHRENBACHER 06563



Chiheng NGOV - 6366



Jean-Louis TECQUERT - 6443